



HAL
open science

Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières

Claudine Moïse

► **To cite this version:**

Claudine Moïse. Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières. Médéric Gasquet-Cyrus et Cécile Petitjean. Le poids des langues, L'Harmattan, pp.237-253, 2009. hal-02495561

HAL Id: hal-02495561

<https://hal.science/hal-02495561>

Submitted on 2 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières

Claudine Moïse
Université d'Avignon

La position idéologique française s'est construite au siècle des Lumières et a été fortement portée par la Révolution de 1789. La *nation*, dans la perspective d'un contrat social, repose sur la volonté politique des individus de vivre en société d'où découle une vision culturelle commune. L'affirmation d'une langue française, unificatrice et centralisatrice, et de valeurs culturelles nationales permet alors la reproduction de l'idéologie dominante homogène et affirme la légitimité de la République comme Etat-nation.

Dans un tel contexte idéologique, il s'agira ici de montrer que le « poids » de la langue française oscille entre un sentiment de perte et de menace, en prise avec une vision d'une langue « en danger » et en « crise », et un dynamisme culturel et linguistique en lien avec la mondialisation et ses nouvelles pratiques sociales. Pour étayer mon propos, je m'appuierai sur mes différents champs d'exploration et de réflexion, les variétés de français minoritaires au Canada et celles de l'hexagone, mâtinées des influences d'Afrique du Nord.

1. Un sentiment de menace ou l'impression d'une « perte de poids »

Au commencement était le contrôle social

La langue française est au fondement de la République et a constitué historiquement un corps social (Balibar 1985). À travers les fondements idéologiques d'une nation unifiée et unificatrice (universalisme, raison, unité), la langue française peut alors jouer du contrôle social et des vertus laïques.

Avec le siècle des Lumières et Louis XIV, la langue française - tout comme les arts ou la danse d'ailleurs (Moïse 2004) – va servir le politique (Moïse 2006a-). Les mots et le corps imposent le **contrôle social** et l'**ordre public**. Les mots passent par la raison linguistique comme l'illustre la défense de l'ordre naturel des mots tandis que l'inversion du sujet est brandie comme domaine des passions et désordre des émotions, vieille querelle des Anciens et des Modernes, de Descartes à Condillac. Les mots passent aussi par la civilité, qui, telle qu'elle était prônée au XVII^e siècle, impose les codes des classes dominantes, forme de domination sociopolitique pour définir l'espace public dans ses contours policés, hors de toutes variations ou langues autres. La codification de la civilité aurait permis sans doute de sortir des guerres civiles de religion et de reconstituer le corps social (Merlin-Kajman 2003) ; ainsi, dès cette époque, le primat de la raison sur le sensuel a imprégné les esprits et, du maintien du corps à la retenue de la parole, le modèle de bienséance et d'excellence passe par l'esprit contenu. La langue française se fait alors clarté et génie, constructions idéologiques fortes qui traversent les temps jusqu'à aujourd'hui, même si les linguistes (Bally 1930/2004, Swiggers 1987) démontent les mécanismes de cette « histoire obscure des fausses clartés » (Meschonnic 1997 : 181). La langue française est donc, dans ses formes et sa gestion, de l'ordre du politique, qui se légitime par elle, comme elle est légitimée par lui ; elle devient symbole du pouvoir, inscrite dans la constitution et partagée par la nation (Eloy 2000 : 107). Dans cette optique le discours sur les langues en danger (Duchêne et Heller 2006), au-delà de prises de position sur l'inégalité, renvoie à un sentiment de fragilité des instances de reproduction du pouvoir, notamment face au spectre de la mondialisation.

Par la suite, la Révolution française et la troisième République ont continué d'utiliser la langue française pour construire le citoyen et définir un espace public égalitaire, unificateur et homogène ; dans cette optique la langue, à travers l'école reproductrice des valeurs républicaines, a épousé les **vertus laïques** (Dubet 1997). La langue-nation dont l'autorité repose sur « le génie français » est émanation sacrée et puissance divine (Balibar 1995 : 288). La laïcité à l'image de toute religion se voit relayée par le livre sacré qu'est le Dictionnaire (Cerquiglini 2003) et ses vertus sacrées s'actualisent dans les valeurs morales et civiques attribuées à la langue française (Gadet 2003) :

¹ Ce texte poursuit une réflexion déjà menée précédemment (Moïse 2006 et 2007)

l'espace public se construit en français, dans l'apprentissage de la difficulté linguistique où « ne pas faire de fautes » devient signe distinctif et force émancipatrice. L'accès alors au « bon français », à travers l'idée de démocratie, via l'égalité et la méritocratie, sert par là même la reproduction de l'élite.

Le thème récurrent et traditionnel de la menace en langue

Même si la réalité des langues est dans le multiple, la construction centralisatrice de l'ordre national a traversé les siècles contre vents et marées des forces hétérogènes, réaffirmant sans cesse l'unité républicaine en langue française. Face à une telle construction idéologique et linguistique (Heller 2002), toute menace ressentie à l'égard de la langue française participe d'une déstabilisation du corps social et politique, et inversement.

Il n'est pas étonnant alors que, dans une telle optique, les métaphores de la menace se perpétuent de siècle en siècle, depuis les récriminations contre les emprunts à l'italien au XVI^e siècle, jusqu'à aujourd'hui dans les livres de bon usage, dans la presse ou dans les chroniques des lecteurs. L'évocation de « la crise du français » traverse le XIX^e siècle et joue des mêmes lamentos. Même s'il est difficile voire impossible de répondre de façon objective en diachronie d'une perte de la qualité en langue (qu'est-ce que la « qualité » (Eloy 1995) face à l'évolution linguistique ? quels seraient les critères objectifs d'analyse pour une perte de qualité ?), il est certain que l'image de **la pureté** d'une langue homogène qui se perdrait est une peur ancienne, peur éminemment subjective ; cette crainte porte sur à la fois sur le maintien d'une unicité de la langue française contre tout pluralité et sur son intégrité, essentiellement à travers la part la plus flexible du système, le lexique. Cette peur engendre souvent des décisions politiques au niveau du corpus et du statut, pour tenter d'en revenir toujours à l'affirmation d'un corps social identifié, identifiable et unifié. Déjà le XVII^e siècle est le siècle de la recherche d'une langue commune, langue classique, celle des dictionnaires et de l'Académie, dans la chasse des provincialismes et des emprunts (Wionet 2005) ; la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle l'avènement de l'école obligatoire, gratuite et laïque, a vu la mise à l'index des revendications régionales et des mouvements d'émancipation, tel celui du Félibrige en Provence. Ces forces d'opposition se sont actualisées par la suite dans les mouvements minoritaires régionaux des années 1970. Pour en revenir au lexique, la loi Toubon de 1994, sur « l'emploi de la langue française » dans les affiches publicitaires, les contrats de travail et les modes d'emploi notamment, s'inscrivait de fait contre les anglicismes, symboles d'impureté en langue. Si le projet de loi a été censuré par le conseil constitutionnel au nom de la liberté d'expression, il était hautement symbolique de l'affirmation par l'Etat dans un implicite de « défense nationale » (Eloy 2000 : 102), à l'heure de l'Europe et de la mondialisation, d'une défense du fait français et de l'unité nationale.

Au thème de la pureté vient se greffer le discours sur le manque de **qualité** du français et sur son appauvrissement, marqué particulièrement, d'hier à aujourd'hui, par l'insuffisance du vocabulaire des jeunes et par la méconnaissance de l'orthographe. Déjà Charles Bally² en 1930, face aux imprécations contre la langue, de sa corruption à sa perte de valeurs, critiquait le mécanisme de « crise de la langue ». Si les changements en langue, morphologie et syntaxe, se font très lentement, Bally montre déjà combien, la nouveauté lexicale affecte les émotions et « voilà ce qui alarme et indigné et quand la tempête fait déborder le verre d'eau, on parle de crise du français » (Bally 2004 : 18). Depuis, dans sa trace, maints linguistiques (Meschonnic 1997, Klinkenberg 1993) ont montré combien, des figures de l'élite à l'opinion publique et à la presse, on n'en finissait pas d'accuser les pédagogies laxistes, les programmes allégés ou une baisse du niveau scolaire.

² J.-M. Klinkenberg (1993) s'amuse à répertorier les ouvrages qui, tout au long du XIX^e siècle, ont ponctué « la crise du français » pour montrer combien ils jouent sur les mêmes récriminations, essentiellement portant sur la perte de qualité du français, sur sa mort prochaine, sur son mauvais enseignement.

³ On oppose en aménagement linguistique depuis Kloss (1969), *Research possibilities on group bilingualism : a report*, Québec : centre international de recherche sur le bilinguisme, l'intervention sur le corpus de la langue, c'est-à-dire le système, et sur le statut de la langue, c'est-à-dire sa reconnaissance et son prestige.

⁴ Ecole littéraire fondée en Provence en 1854, avec comme figure de proue le prix Nobel Frédéric Mistral, qui n'eut de cesse de porter à la reconnaissance le provençal dans une forte volonté de standardisation de cette langue.

⁵ Je voudrais remercier ici Gilles Siouffi pour nos conversations sur la norme et le contrôle social par la langue. Ses riches réflexions diachroniques m'ont toujours ouvert de belles perspectives de réflexion.

Le sentiment de menace s'affirme aussi, et particulièrement dans notre monde mondialisé, face au **multilinguisme** déclaré et contre l'unicité de la langue française. La stratégie de protection trouve un exemple dans l'épopée de la non-ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires. Ce long débat idéologique autour de la charte est particulièrement intéressant, parce qu'il rend compte de différentes menaces invoquées à l'encontre de l'unité nationale : l'effacement de la langue française face aux langues régionales, la perte de la pureté, l'éclatement de la cohésion républicaine, l'interpénétration des sphères publique et privée (Moïse 2000).

Les fondements du sentiment de « crise »

Il faudrait alors comprendre pourquoi ce sentiment de menace est si fort et « s'interroger sur la puissance de résistance aux changements » (Chiss et Puech 2004). Les peurs à l'égard de la langue sont non objectivées, certes, mais on peut essayer de comprendre les soubassements.

La notion de « crise » rend compte des **transformations économiques et sociales**, et donc des fragilités et craintes qu'elles sous-tendent. La « crise de la langue » ne s'appuie pas sur un dysfonctionnement de l'usage de la langue, c'est-à-dire de sa faculté instrumentale de communication, mais sur sa portée symbolique. Les évolutions phonologiques, morphologiques ou sémantiques sont minimales en regard d'une génération (Klinkenberg 1993 : 178-179), mais l'impression de dégradation est à mettre en lien avec des crises sociales. Parce que la langue renverrait à une identification de soi, toute période de l'histoire faite de mutations s'accompagnerait d'un certain désarroi et de fragilités projetés en langue (Klinkenberg, 1993). Jean-Michel Eloy (2000 : 101) signale combien les détracteurs des rectifications orthographiques proposées en 1989 « en appelaient à la défense de la patrie, à l'âme du peuple, etc. au mépris des réalités linguistiques [...], et de toute rationalité ».

En son temps, Nicole Gueunier (1985) avait cherché ce que recouvrait le terme de « crise » et avait mis en avant la tertiarisation des professions, l'insécurité linguistique des couches moyennes, l'explosion scolaire et la force des médias. Bref, le français, plus visible et présent dans l'espace social avec la scolarisation généralisée, renvoyait à de plus grandes variations linguistiques. Ces différences en langue, ce français qui se démocratise et « s'encanaille » (Bally 1930/2004 : 24) avaient pour effet, selon elle, de provoquer des craintes de fragilisation de la langue de référence, celle représentée par une certaine norme idéalisée, portée par des élites à la légitimité menacée, dans un effet de remise en question de l'ordre social. « La crise du français est une crise de classe » (Meschonnic 1997 : 286) et renvoie donc à des pertes de pouvoir, de sécurité et de stabilité.

En ce sens, le discours sur la langue et sur les menaces qu'elle encourt, discours ancestral, est très fortement porté par un **bouleversement idéologique**. La crise de la langue n'est « qu'un aspect particulier d'un phénomène plus vaste : celui d'un effondrement des valeurs » (Klinkenberg 2001 : 110). Comme le signale F. Gadet (2003 : 21), le discours de protection de la langue semble s'exacerber en des moments politiques de débats de société : années 1900 (confrontation de deux modèles de société), années 30 (crise économique, menace de guerre), années 60 (persistance de l'échec scolaire, régression du statut international du français, perte de l'empire colonial). Je rajouterai années 90 (traité de Maastricht, mondialisation). Le modèle républicain est aujourd'hui confronté à l'effondrement de la grandeur passée d'une nation conquérante et à sa perte d'influence sur le monde ; il se sent également menacé de l'intérieur par les groupes, notamment de l'immigration, qui remettent en question la stratification sociale instituée et leur propre invisibilité dans l'espace public. Il est alors une crise de « conscience » ou de « confiance » (Klinkenberg J.-M., 2001 : 109) qui, du malaise culturel, politique et social résonne en langue comme si le sentiment de la crise du français était aussi le symptôme d'une crise nationale, identitaire et culturelle.

L'actualisation aujourd'hui du sentiment de crise

Le sentiment de malaise interne à la France s'est cristallisé, entre autres, ces dernières années autour de la **mondialisation et du passé colonial** en lien avec les populations qui ont immigré sur le territoire depuis les années 1950. L'identité française et la langue française homogènes se trouvent alors remises en question et le « modèle républicain » ne semble plus construire une citoyenneté unie dans l'espace public. En effet, la conception hermétique entre les deux espaces privé et public, fondement du pacte républicain, est construction idéologique (Wievorka 1997) et n'a plus grand prise sur la réalité. Dans ce temps de postmodernité et d'avènement de la mondialisation, on voit combien la redéfinition du fonctionnement social établi, l'éclatement des modèles familiaux, la mise au centre du

sujet et les changements économiques bouleversent les représentations nationales et favorisent notamment le flottement entre privé/public (Moïse 2007). Les tendances mondialisantes - plurilinguisme, cultures métissées, ouverture des marchés, échanges internationaux et mise en exergue du local et des particularismes, comme spécificité des individus - sont perçues comme une menace et renforcent le durcissement de la vision universaliste de la politique française ; le repli sur une identité idéologique nationale dit la crainte d'une ouverture à certaines valeurs mondiales, celles qui notamment, font de la reconnaissance des différences dans l'espace public une nécessité politique.

Ainsi, révoltes et revendications remontent dans l'espace public et l'affirmation d'une identité collective permet de rompre l'isolement et la marginalisation, pour imposer son existence. Des demandes de quotas pour une meilleure visibilité des minorités dans l'audiovisuel au mouvement des « Indigènes de la République » ou à « l'affaire du voile », la République française se voit malmenée quand elle ne peut plus de son côté remplir son contrat, celui d'une égalité des chances et d'une « intégration » économique et sociale. Comment alors demander de se départir d'une part de soi dans l'espace public, de sa singularité quand ce même espace public, marqué de trop de discriminations, semble fermé à l'avancée sociale des groupes minoritaires ? Quand les enfants des immigrés nord-Africains ont si peu accès à la représentation politique⁷, qu'on les assigne trop souvent à leur origine et à leur religion, qu'ils sont dans une invisibilité électorale et donc qu'ils ne font pas partie de l'espace public français ?

Face à ce nouveau paysage, face au malaise social et identitaire qui secoue la France, le sentiment de menace en langue française vise alors aujourd'hui les **parlers de l'immigration** et notamment l'arabe maghrébin, que ce soit à travers la première version du rapport Bénisti en 2005 sur la délinquance, qui stigmatisait les langues parlées par les parents immigrés, ou la suppression de l'option arabe dialectal au baccalauréat⁸. En février 2001, l'épreuve facultative d'arabe maghrébin était supprimée par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, alors qu'elle comptait 10 000 inscrits avec un taux de 72% de réussite. Comme l'a bien montré Dominique Caubet, au-delà des influences internationales pour favoriser l'arabe classique, seule langue du baccalauréat désormais, l'arabe maghrébin semblait perçu comme un enfermement sur une identité d'origine. Or, c'était là distorsion linguistique et idéologique. La *darja* est justement la langue de la neutralité, celle qui dit une histoire familiale et personnelle, des histoires de rencontres entre diverses communautés (juifs, arabes, pieds-noirs) loin de représentations religieuses, pan-islamique ou pan-arabe, véhiculées par la langue sacrée, celle du coran, l'arabe littéral. Cette épreuve reconnaissait non seulement une culture familiale et une identité mais aussi la richesse d'une transmission linguistique, élément culturel d'une France multiple. Cette situation scolaire ne peut qu'entretenir, par un certain mépris, les réactions de honte, voire de repli et de rejet. Comme si les comportements dénoncés par les politiques étaient induits par leurs propres décisions. Il semble en même temps que les questions linguistiques ont toujours sous-tendu (langues régionales et laïcité au début du siècle) questionnements culturels et religieux comme si elles se faisaient en tout temps les sismographes des crises et des tensions de l'ordre établi.

⁶ Face à la somme des difficultés, des enfants d'immigrés, les « Indigènes de la République », soutenus par des figures intellectuelles françaises, dénoncent les discriminations à l'aune de l'idéologie coloniale qui serait encore vivace en France. Ils rendraient compte aussi des humiliations vécues par leurs pères, de la non-reconnaissance des responsabilités du gouvernement français de l'époque lors de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Ce serait là aussi façon de venger l'honneur blessé. *Derrière la normalisation apparente des relations, il reste le souvenir très vivant des guerres coloniales, en particulier de la guerre d'Algérie, et d'un renversement de domination qui n'a pas encore été accepté par tous* (Vieillard-Baron, H., 2001 : 165). Le débat est animé et les historiens (voir à ce sujet le numéro *Histoire*, « La colonisation en procès » numéro 302, octobre 2005) mettent en garde sur le danger d'une décontextualisation de la situation qui oublierait de prendre en compte les facteurs socio-économiques actuels et la situation internationale (conflit israëlo-palestien, guerre en Irak) pour réactiver une histoire passée.

⁷ Certaines mobilisations comme la « Marche pour l'égalité des droits dite Marche des Beurs » en 1984, le mouvement « Ni putés ni soumises » de 2003, la liste « motivés » aux municipales de Toulouse, autour du groupe d'artistes toulousains dont Zebda, rendent compte d'une conscience politique en marche sans toutefois que la représentation électorale ne soit patente.

⁸ Pour toute cette question voir Caubet (2001a-, 2004a-).

2. Dynamisme des nouveaux usages linguistiques ou « la prise de poids »

Les langues sont en mouvement, se vivent, se redéfinissent sans cesse. Elles existent quand La langue n'existe pas (Calvet 1999). Mais s'il est un français dans toute ses variétés, il est alors bien vivant. Le français est créatif, lié aux nouveaux usages de notre postmodernité à travers les mobilités, les mariages mixtes ou l'avènement d'internet ou du téléphone portable. Je voudrais pour ma part développer ici deux aspects qui montrent de nouvelles formes et usages de langue française qui en disent sa plasticité, son modelage et son adaptation à notre monde en changement dans les échanges mondiaux.

Vitalité de l'arabe maghrébin pour un français hétérogène

Les parlers « urbains » ou « jeunes » relèvent de pratiques singulières influencées notamment par l'arabe maghrébin. Ce parler ou ces parlers qui s'opposent à la norme standard, celle véhiculée par l'école, ont été largement décrits d'un point de vue lexical mais les études du système restent plus rares (Trimaille et Billiez 2007 pour une synthèse sur la question). Si les locuteurs des banlieues restent pour la plupart stigmatisés, certaines de leurs pratiques linguistiques traversent la société. On peut voir combien les calques ou les emprunts lexicaux, de *zarma* à *khalouf*, venant de l'arabe maghrébin sont nombreux et d'une pratique courante chez les adolescents (Caubet 2004b-, 2005). On trouve donc « des lexèmes sans cesse renouvelés mais également une intonation générale du français, des emphatisations très influencées par l'arabe maghrébin, adoptées par des jeunes quelle que soit l'origine de leurs parents » (Caubet 2004b-: 42). « Cette influence de l'arabe maghrébin sur le français rend compte de la vitalité des pratiques en France. Lors du recensement de 1999, une enquête « famille » a été menée par l'INSEE et l'INED. 380 000 adultes de plus de 18 ans ont été interrogés sur la transmission familiale des langues. A la question : « quelle(s) langue(s), dialecte(s) ou patois vous parliez, quand vous aviez 5 ans, votre père et votre mère », un adulte sur quatre a répondu que ses parents lui parlaient une autre langue que le français. Pour 23 000 d'entre eux, il s'agissait de l'arabe, maghrébin pour l'essentiel, puisque la question portait sur la transmission familiale. A partir de ces réponses, on est arrivé au chiffre de 1.170.000 adultes à qui l'un des parents parlaient arabe, auxquels il convient d'ajouter les moins de 18 ans » (Caubet 2004a- :142) .

Dans le même sens, on ne peut nier combien les artistes par leur lien avec le Maghreb (Caubet 2004c-, Moïse 1999, 2004) participent largement de la richesse et du changement du paysage culturel et linguistique français (tels que le revendiquent d'ailleurs les protagonistes eux-mêmes, et contre toute labélisation « métisse », « traditionnelle » ou « authentique »), pour affirmer une pluralité d'expression de notre temps, française. Ils imposent sans le marteler une nouvelle conception de la société. Tout en restant fidèles à tous ces grands principes de collectivité nationale, ils imposent, par le constat de ce qu'ils sont et non par un acte politique délibéré, des changements subtils dans la représentation de l'identité française et dans les pratiques linguistiques ; ils ouvrent peut-être une nouvelle voie dans un ébranlement de la nation et de la langue françaises homogènes, qui voient leurs anciens modèles de défense profondément fragilisés.

La commodification linguistique

Il est un autre fait dynamique de notre temps mondialisé que je voudrais mentionner. Dans nos espaces transnationaux, les langues deviennent aussi des enjeux de commercialisation, de développement et de marchés à prendre⁹. La langue française en France mais aussi en milieu minoritaire dans les pays francophones (comme les langues régionales en France) n'échappent pas au scénario. Les communautés minoritaires francophones au Canada l'ont bien compris elles qui usent, à travers le tourisme, la production artistique ou certains secteurs économiques mondialisés, de la langue française comme valeur ajoutée. En ce sens, au Canada, français et anglais ensemble deviennent force et valeur économique, et jouent sur le même terrain. Il ne s'agit plus de signifier les deux unilinguismes dans

⁹ Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du projet, *La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance* (chercheurs principaux : Monica Heller, Université de Toronto, Annette Boudreau et Lise Dubois, Université de Moncton, chercheure associée : Claudine Moïse, Université d'Avignon, chargée du travail ethnographique en Europe), financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Programme 2004-2007) et le Conseil International d'Etudes Canadiennes (2006).

une éventuelle bonne entente mais, d'une complémentarité bilingue à l'œuvre, pour proposer des services selon la clientèle, quelle soit francophone ou anglophone.

Cette valorisation du français passe par une revendication d'**authenticité** (Moïse, McLaughin et White 2006b-), élément marchand, qui sert de plus-value à visée économique et marchande. La recherche d'authenticité permet de valoriser le groupe, digne ainsi d'intérêt, et de promouvoir certains atouts économiques. Cette commodification de la culture ou de la langue, à la fois redonne confiance et force au groupe mais peut aussi, dans une forme de tension, instrumentaliser événements et individus. Peut-être alors, conscients de la mise en scène, les détenteurs de culture et de langues, sauront donner un sens nouveau aux événements, non pas dans une rupture mais dans des continuités et évolutions ; ils pourront redonner vie à des traditions, qui au-delà d'une perte annoncée, se perpétueront en se transformant.

Il semble que, de ce point de vue, les provinces maritimes canadiennes aient mieux su miser sur la promotion, la diffusion et la vente de l'authenticité acadienne (versus la Provence) alors que l'Ontario ou l'Alberta restent encore davantage préoccupés par la reproduction identitaire de leur communauté sur des bases idéologiques anciennes nationalisantes. En Acadie donc, plus qu'ailleurs au Canada, l'authenticité est déployée pour répondre soit aux attentes du public soit aux stratégies identitaires des producteurs. Comme le signale Chantal White (Moïse, McLaughin et White 2006b-), « on retrouve la reproduction d'un discours essentialisant, mettant en scène l'accent régional, la gig de violon et le costume d'époque, mais anticipant, pour mieux vendre, les stéréotypes que le touriste pourrait se faire de l'acadianité. Ainsi, ces symboles authentifiant sont récupérés, ré-imaginés et même contestés dans de nombreux sites qui sont liés directement ou indirectement au champ du tourisme, chose que l'on voit encore peu ailleurs ».

Conclusion. De l'impasse idéologique

Face aux nouveaux usages et métissages linguistiques, les peurs et frilosités se font entendre. Mais « la langue en cette affaire n'est qu'un symptôme, symptôme du réaménagement des cloisons sociales, symptômes des incertitudes dans lesquelles l'histoire nous plonge, symptôme des questions d'identité qu'elle nous pose, des inégalités entre sociétés et à l'intérieur de la société » (Klinkenberg 1993). On le voit, la mondialisation et les bouleversements sociaux malmènent les critères d'identification nationaux et donc linguistiques. Les langues se mêlent, s'affirment, se marchandisent et se francophonisent dans l'aventure des mutations mondiales... D'aucuns pourraient penser qu'elles se perdent. La crise n'est sans doute pas où l'on le croit. Le malaise ne naît pas autour de potentielles menaces de changement, d'hybridation ou de perte mais à travers les postures de pouvoir, les idéologies en place qui se durcissent, alors que nous vivons de transformations sociales et linguistiques profondes et passionnantes. Le français, face à la mondialisation, pèsera encore dans l'avenir s'il se construit fort de ses nouvelles définitions, plurielles, décomplexées, libérées.

Or, la France, vieux monde pétri de sa langue aux élans souverains et de sa culture universelle laisse peu de place à une pluralité culturelle et, de fait, vivante et en œuvre aujourd'hui, qu'elle soit à valeur communicative, identitaire ou marchande. Pour cette raison, penser autrement la nation renverrait à l'éclatement des schémas établis et forcerait les portes de l'imagination, participant à un réel défi de modernité. Il s'agit sans doute d'accepter les conflits et les paroles dites dans l'espace public, comme nouvelle construction de la société, de les porter, comme on peut le faire en matière culturelle et artistique, à la visibilité. Accepter que ces revendications disent le cours de l'histoire réelle de la France, la décolonisation et l'immigration violentes des années soixante, les enfants et petits-enfants de migrants blessés, le plurilinguisme. Quand les vieux réflexes de protection restent vains, entendre et prendre en considération les revendications sociales et le plurilinguisme permettrait d'éviter tout durcissement et d'affirmer une nation plurielle.

La France ne pourra résoudre ses tensions internes et son sentiment de perte de langue sans remettre en question l'ordre politique et l'universalisme ; ordre politique et idéologique qui ne sert qu'à reproduire les acquis sociaux du groupe dominant et à légitimer les détenteurs de pouvoir. La France s'enferme dans une impasse idéologique. Elle ne peut se défaire de cette conception de la nation et de la langue qui l'entrave, tout en la constituant aussi dans une « exception ». La nation française est en crise de son idéologie et plus elle se referme, contre la diversité et le changement, sur son universalisme abstrait et sa langue homogène, plus elle entretient revendications et mécontentements des marges. Comme si la névrose nationale, dont la « crise » de la langue serait le symptôme, faisait

figure désormais d'identité, dans une angoisse d'à-venir, quand « ceux qui se lamentent sur le français pleurent en réalité leur jeunesse (Meschonnic 1997 : 286), dans une peur existentielle de la perte.

Bibliographie

- Balibar, R., 1985, *L'institution du français*, Puf, Paris
- Balibar, R., 1995, « Qualité et personnalité de la langue française », in Eloy, J.-M. (Ed.), *La qualité de la langue française ? Le cas du français*, Champion, Paris : 285-289
- Bally, C., [1930], 2004, *La crise du français*, Librairie Droz, Genève, Paris
- Calvet, L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues*, Plon, Paris
- Caubet, D., 2001, « L'arabe dialectal en France », in Pontault, M. (Ed.), *Arabophonie*, LES CAHIERS DE LA FRANCOPHONIE, numéro 10, L'Harmattan : 199-212.
- Caubet, D., 2004a), « L'arabe maghrébin-darja, langue de France », LA CELIBATAIRE n.8, printemps 2004 : 139-145.
- Caubet, D., 2004b), « La darja, langue de culture en France », in *Les langues de France*, HOMMES ET MIGRATIONS, n°1252, novembre-décembre : 34-44
- Caubet, D., 2004c), *Les mots du bled*, L'Harmattan, Paris
- Caubet, D., 2005, « Ce français qui nous (re)vient du Maghreb, mélanges linguistiques en milieu urbain », in *Langues, langages, inventions*, NOTRE LIBRAIRIE, REVUE DES LITTÉRATURES DU SUD, n. 159, juillet-septembre : 18-24
- Cerquiglini, B., 2003, « Le français, religion d'Etat », *Le Monde*, 25 novembre 2003
- Chiss, J.-L. et C. Puech, 2004, « De l'usage de la crise en matière linguistique », in Bally, C., [1930], 2004, *La crise du français*, Librairie Droz, Genève, Paris : 94-114
- Duchêne, A. et M. Heller (Eds.), 2006, *Discourse of Endangerment: Interest and Ideologies in the Defense of Languages*, Continuum International Publishing Group, London, New York,
- Dubet, F., 1997, « La laïcité dans les mutations de l'école », in Wiewiorka, M. (Ed.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La découverte/ Poche : 85-112
- Eloy, J.-M. (Ed.), 1995, *La qualité de la langue française ? Le cas du français*, Champion, Paris
- Eloy, J.-M., 2000, « G, comme gérer la langue », in Cerquiglini, B., Corbeil, J.-C., Klinkenberg, J.-M., Peeters, B. (Eds.), « *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Flammarion : 95-107
- Gadet, F., 2003, *La variation sociale en français*, Orphys, Paris
- Gueunier, N., 1895, « La crise du français en France », in Maurais, J. (Ed.) *La crise des langues*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et le Robert : 4-38.
- Heller, M., 2002, « L'écologie et la sociologie du langage », in Boudreau, A., Dubois, L., Maurais, J. et G. McConnel (Eds.), *L'écologie des langues, Ecology of Languages*, L'Harmattan, Paris : 175-193
- Klinkenberg, J.-M., 1993, « Le français : une langue en crise ? », *ÉTUDES FRANÇAISES*, n°29-1 : 172-190
- Klinkenberg, J.-M., 2001, *La langue et le citoyen*, Puf, Paris
- Merlin-Kajman, H., 2003, *La langue est-elle fasciste ?*, Le Seuil, Paris
- Meschonnic, H., 1997, *De la langue française*, Hachette
- Moïse, C., 1999, *Les danseurs du défi, rencontre avec le hip hop*, Montpellier, Indigène Editions
- Moïse, C., 2000, « De la politique à la politique linguistique, quelle place du chercheur dans la cité ? », *Forschungsethik und minderheiten*, GRENZGÄNGE, numéro 13. Université de Francfort : 38-48
- Moïse, C., 2004, *Danse hip hop, respect*, Montpellier, Indigène Editions
- Moïse, C., 2006a), « Protecting French » : The view From France », in Duchêne, A. et M. Heller (Eds.), *Discourse of Endangerment: Interest and Ideologies in the Defense of Languages*, Chapitre 11, Continuum International Publishing Group, London, New York : 216-241
- Moïse, C., McLaughlin, M. et White, C., 2006b), « le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité franco-ontarienne et ses enjeux langagiers », *Langue et nouvelle économie, le cas du Canada*, LANGAGE ET SOCIÉTÉ, n° 118 : 85-109
- Moïse, C., 2007, « Le malaise identitaire du côté majoritaire : la langue et la république française », in *Le malaise identitaire dans le monde contemporain*, Université d'Avignon
- Swiggers, P., 1987, « À l'ombre de la clarté française », in Wilmet, M. (Ed.), *La clarté française*, LA LANGUE FRANÇAISE, n°75 : 5-21

- Trimaille, C. et Billiez, J., 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? » in Galazzi, E. et Molinari, C. (Eds), *Les français en émergence*, Peter Lang, Berne : 95-111
- Wieviorka, M., 1997, « Culture, société et démocratie », in Wieviorka, M. (Ed.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La découverte/ Poche : 11-56
- Wionet, C., 2005, « Les langues régionales au XVIIIe siècle », in Bulot, T., Fillol, V. et Moïse, C., (Eds.), *Les langues régionales*, revue électronique Marges Linguistiques, <http://www.marges-linguistiques.com>